

334247



Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports



**Profil socio-communautaire
Analyse et prévision des impacts**

**PROJET DE VOIE DE CONTOURNEMENT
ROUTE 265 - BERNIERVILLE**

CAROLLE BOUCHARD, anthropologue

JUILLET 1993

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

Téléphone (418) 643-6711
Télécopieur (418) 644-9662

Doc - Cen - Mon

*CANQ
TR
GE
CA
240*

Division des études environnementales Est
200, Dorchester Sud, 7^e étage
Québec (Québec) G1K 5Z1

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION	1
1.1	SERVICES COMMERCIAUX	1
1.2	SERVICES ESSENTIELS	2
	1.2.1 De santé - Hôpital St-Julien	2
	1.2.2 Scolaires - Écoles primaires Notre-Dame et Saint-Joseph	3
	1.2.3 Religieux-communautaire - église, presbytère et salle communautaire	4
	1.2.4 Liés au vieillissement - Structures pour personnes âgées	4
1.3	AUTRES SERVICES	5
	1.3.1 Service postal	5
	1.3.2 Services financiers	5
	1.3.3 Services municipaux	5
2.0	ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DE BERNIERVILLE	6
2.1	DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	6
2.2	DÉVELOPPEMENT SOCIO-TOURISTIQUE	7
2.3	DÉVELOPPEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	7
	2.3.1 Enfants d'âge primaire	7
	2.3.2 Personnes âgées	8
	2.3.3 Déficients mentaux en structure externe	8
2.4	DÉVELOPPEMENT SOCIO-SPATIAL	8
2.5	DÉVELOPPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE	9

3.0	PRÉVISION DES IMPACTS DU CHEMIN DE CONTOURNEMENT SUR LE CENTRE DE BERNIERVILLE	10
3.1	LE CAS DE MÉTABETCHOUAN	10
3.1.1	Impacts sur les commerces	10
3.1.2	Impacts sur le tourisme	11
3.1.3	Impacts sur les populations résidentes	11
3.1.4	Impacts sur la sécurité des voies d'accès et des infrastructures riveraines au contournement	11
3.1.5	Expropriations dans le cadre du projet	12
3.2	LE CAS DE BERNIERVILLE	12
3.2.1	Impacts sur les commerces	12
3.2.2	Accès aux services essentiels par des personnes plus vulnérables	13
3.2.3	Impacts sur la qualité de vie des résidents	13
3.2.4	Voie d'accès de la voie de contournement au centre-ville	14
3.2.5	Suivi à prévoir	14

ANNEXE : Inventaire des commerces - Bernierville

1.0 INTRODUCTION

Le texte suivant fait suite à une enquête tenue sur le terrain de la municipalité de Bernierville (centre-ville), durant cinq jours, qui visait la rencontre d'informateurs privilégiés. Enquête sociale menée dans le but de déterminer les principales dimensions relatives à l'identité du milieu socio-communautaire concerné, principalement à travers ses éléments de vulnérabilité, et le degré de faisabilité sociale du projet de route prévue en contournement du centre-ville. Et permettre, dans un deuxième temps, la continuité de cette enquête, en cours de réalisation du projet et sur des étapes subséquentes à celle-ci.

La première partie de cet ouvrage se veut un inventaire, incluant la présentation des services commerciaux (accompagnée de la recension de ceux-ci en annexe), des services socio-communautaires essentiels, et d'autres catégories de services. La deuxième partie constitue une analyse des différentes variables du développement dans la municipalité: socio-économique, socio-touristique, socio-démographique, socio-spatiale et socio-communautaire.

Enfin nous verrons à déterminer des points précis de vulnérabilité face à tel aménagement routier. Ainsi que les secteurs qui devront faire état d'un suivi.

1.1 SERVICES COMMERCIAUX

L'inventaire des commerces de Bernierville s'est voulu le plus complet possible. C'est ainsi que nous avons rencontré un responsable (habituellement propriétaire ou conjoint) dans 29 sur les 39 identifiés.

Cette municipalité, du moins le centre-ville de celle-ci, c'est-à-dire la partie touchée par le projet de contournement donc qui aura éventuellement à subir des impacts de ce projet, réunit plus de 39 commerces de transit ou locaux/régionaux.

La plupart d'entre eux ajoutent à leur clientèle locale une clientèle passante et une autre provenant des résidences secondaires de la municipalité d'Halifax Sud. Cependant que la majorité des personnes rencontrées nous ont affirmé retrouver la majeure partie de leur clientèle dans la localité, la région, et grassement chez les villégiateurs durant la saison estivale.

Il s'agit en général de commerces à dimension familiale, utilisant peu de ressources externes. Plusieurs même sont attenants à la résidence du propriétaire, plus précisément 13 sur les 29 décrits plus longuement.

À l'heure actuelle, les entreprises commerciales déterminées comme plus vulnérables économiquement, celles-ci qualifiées de transit, sont au nombre de onze (11), dont:

- un (1) dépanneur,
- trois (3) stations d'essence,
- deux (2) restaurants,
- trois (3) cantines,
- un (1) hôtel et restaurant,
- un (1) terrain de camping.

Les marchés d'alimentation existants (Épicerie, Coop et Alimentation Axep) se retrouvent déjà devant la concurrence de la boucherie Gardner et du dépanneur Francine qui offrent *grosso modo* une même gamme de services. Ceux-ci ont également à souffrir du drainage de leur clientèle, de part et d'autre, notamment par les supermarchés Héritage situés à Plessisville et à Thetford-Mines.

D'autre part, les stations d'essence et de mécanique générale situées au centre ville, au nombre de 3 (Shell, Ultramar et Petro Canada), se sont vu coupées d'une forte partie de leur clientèle par celles situées à l'extérieur du noyau central, dont l'une à la sortie sud doublée d'un dépanneur-restaurant. Le garage de peinture/débosselage et celui de réparation de scies à chaîne sont des commerces retenant une clientèle locale/régionale plus que passante.

Aux deux restaurants, *L'Arc-en-Ciel* et *Le Relais du pêcheur*, s'ajoutent 3 cantines et la salle à manger du Manoir du Lac.

On se retrouve également devant la duplication de plusieurs autres commerces dits locaux: fleuriste, modiste, coiffeurs.

1.2 SERVICES ESSENTIELS

1.2.1 De santé - Hôpital Saint-Julien

Fondé en 1872 par la Communauté des Soeurs de la Charité de Québec, il fut anéanti par le feu en décembre 1910 et reconstruit en 1917.

Cette institution détient une vocation d'origine de garde de déficients mentaux. C'est au cours des années 1960, avec la mise en forme du programme de la désinstitutionnalisation, que l'hôpital Saint-Julien a transféré un nombre important de bénéficiaires en ressources externes telles que pavillons et familles d'accueil.

Cette institution rejoint actuellement deux catégories de services: celle du Centre Hospitalier de longue durée à vocation psychiatrique et celle de Centre d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées.

1.2.2 Scolaires - Écoles primaires Notre-Dame et Saint-Joseph

Ces deux écoles, construites en 1962, étaient originellement destinées à la formation d'écoliers de niveau primaire et secondaire, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, le niveau supérieur ayant par la suite été dirigé vers la polyvalente de Black-Lake. Elles sont fréquentées actuellement par 341 écoliers provenant de quatre points: Bernierville, Halifax sud, une partie de Irlande sud et une partie de Saint-Julien. Malgré cette provenance diversifiée, la clientèle primaire accusera un taux de décroissance pour la prochaine année scolaire.

À l'école Notre-Dame se retrouvent les classes de la maternelle à la 2^e année et à l'école Saint-Joseph celles de la 3^e à 6^e année. Plus de la moitié de ces écoliers voyagent en autobus ainsi que tous ceux qui fréquentent la maternelle. Ceux-ci demeurent à l'école pour l'heure du dîner. Sept autobus scolaires contribuent à ce transport: 2 grosses vers Plessisville, 3 grosses vers Thetford-Mines, 1 moyenne et 2 petites vers le rang 6.

Une cour immense est aménagée derrière les écoles et entièrement clôturée. L'accès, pour les enfants, du bâtiment scolaire à la cour, se fait directement par l'arrière. Telle cour qui rejoint les écoles par une passerelle, ce qui n'oblige pas les jeunes écoliers à rejoindre le devant des écoles pour y pénétrer, aide à la garantie de leur sécurité. Une surveillante est disponible durant les périodes du midi.

Il y aura, pour la prochaine année scolaire, une diminution du nombre des écoliers soient dix en moins. Et coupure du budget au niveau des services d'orthopédie.

1.2.3 Religieux-communautaire - église, presbytère et salle communautaire

Le curé, domicilié au presbytère, assume les services religieux dans trois paroisses: Bernierville, Saint-Jean-Baptiste-Vianney et Saint-Adrien d'Irlande. À l'est de la rue Principale se trouve le presbytère et à l'ouest l'église avec salle communautaire au sous-sol. Il est aidé d'un vicaire.

C'est à la salle communautaire que se déroulent diverses activités de loisirs. Les personnes âgées s'y retrouvent quotidiennement pour leurs parties de cartes. On y tient également diverses soirées récréatives dont celles réservées au bingo.

Cette salle est encore disponible pour les activités de tous les mouvements socio-communautaires: activités reliées au tissage et nombre d'autres.

1.2.4 Liés au vieillissement - Structures pour personnes âgées

Sur la rue Principale ont été identifiées au moins deux structures réservées systématiquement aux personnes âgées:

- l'une pour personnes autonomes (H.L.M. constitué de 10 logements);
- l'autre pour personnes en perte d'autonomie (maison de pension).

Cette dernière garde jusqu'à huit pensionnaires qui ont à traverser continuellement la rue principale pour des relations avec le presbytère, la caisse populaire et la bijouterie.

De plus beaucoup de résidants sur la rue principale révèlent un âge certain, de par le processus de vieillissement qui s'est enclenché dans le secteur, et sont appelés à des traversées ou autre va-et-vient continue sur cette rue. Que l'hôpital psychiatrique ait transféré nombre de ses patients en familles d'accueil ou en pavillons augmente encore la population dite vulnérable dans ce village.

1.3 AUTRES SERVICES

1.3.1 Service postal

Ce service est situé sur la rue Principale. Il dessert les municipalités de Bernières, Halifax sud, Vianney et Irlande sud. La clientèle y demeure stationnaire, celle-ci incluant toutefois avec évidence une augmentation liée à la villégiature.

Le Bureau de poste, de par sa double dimension sociale de distribution générale du courrier et de rendez-vous quotidien pour certaine catégorie de villageois, constitue un pôle déterminant. Pour générer un trafic routier, des véhicules en stationnement continu et un apport piétonnier important.

Sa localisation dans une courbe, face au dépanneur et à proximité d'autres commerces, n'est pas sans créer une zone d'insécurité pour les utilisateurs.

1.3.2 Services financiers

Sur la rue Principale, direction nord, sont localisées: la Banque de Commerce Canadienne Impériale (# 544) et la Caisse Populaire (± # 425).

Structures importantes du développement, ces institutions constituent des générateurs de trafic, véhicules en manoeuvre de circulation et de stationnement, la plupart du temps aux abords de la rue principale.

1.3.3 Services municipaux

Les services municipaux suivants ont été identifiés sur le terrain (ceci est un rappel non exhaustif):

- le bureau municipal et le poste de pompiers (rue Principale, direction sud);
 - la bibliothèque (rue Principale, direction nord);
 - le service des loisirs (près des écoles, direction nord-ouest);
 - les terrains de jeux et de balle (rue Bernier).
-

2.0 ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DE BERNIERVILLE

2.1 DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

De par le surnombre des commerces, de type local ou transit, on peut penser que l'offre surpasse la demande. Cependant qu'actuellement, la clientèle de villégiature constitue une part importante de la consommation dans cette municipalité (assurant jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires de plusieurs commerces durant la saison estivale). On peut penser toutefois que ce surnombre de commerces, souvent au niveau de même catégorie, pourrait s'inscrire, au moment où surviendra quelque changement dans leur environnement, par le dépérissement de certains d'entre eux.

Le fait est que les marchés d'alimentation se sont déjà habitués en quelque sorte aux aléas du marché et de la concurrence, notamment face à la présence de dépanneurs locaux et des supermarchés Héritage dans des municipalités voisines. C'est ainsi qu'on peut également faire l'hypothèse qu'ils pourront s'avérer moins perméables à tout changement supplémentaire, leur clientèle s'étant déjà retrouvée restreinte par des conditions de marché changeantes. Il en est de même pour les stations d'essence, celles-ci ayant d'ailleurs ajouté à leur commerce une dimension de mécanique générale, ce qui peut leur assurer le maintien d'une clientèle locale.

De plus, la plupart des commerces gardent une dimension familiale, n'utilisant qu'un ou quelques employés de l'extérieur. Presque la moitié d'entre ceux identifiés avec plus de profondeur implique d'ailleurs une résidence attenante. Il s'agit de deux facteurs qui diminuent nécessairement les frais fixes d'exploitation de ces commerces, et qui peuvent faire en sorte d'augmenter leur résistance à des changements ultérieurs.

L'Hôpital Saint-Julien constitue le plus gros générateur d'emplois dans la municipalité et de circulation routière. Il fournit encore une forte clientèle pour les commerces locaux, ceci malgré le fait qu'une grande partie de la main d'oeuvre s'est installée une résidence hors de Bernierville.

Une manufacture de produits fabriqués à partir du bois utilise environ 60 employés à plein temps en majorité de l'endroit. Ce qui peut ajouter au pouvoir de consommation de la population locale.

2.2 DÉVELOPPEMENT SOCIO-TOURISTIQUE

Le lac William représente la principale ressource touristique de l'endroit. Outre l'occupation saisonnière des résidences secondaires situées autour, occupation qui se prolonge souvent tard jusqu'à l'automne, il y a utilisation importante de la marina face à l'église.

Durant les dernières années a d'ailleurs été initiée une activité annuelle, le festival des « Étés du lac William ». Durant cette période s'installent des locateurs de "seadoo" et d'autres embarcations pour croisière sur le lac.

D'aucuns nous mentionnent le manque d'exploitation du site qui pourrait, semble-t-il, s'avérer une ressource inépuisable si correctement valorisée.

2.3 DÉVELOPPEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La population totale de Bernierville, de 2 032 ha en 1989, semble avoir rejoint un état stationnaire avec les années. La Municipalité accuse d'ailleurs peu de nouveaux permis de construction.

Cette population augmente de toute façon durant la saison estivale, jusqu'à doubler peut-il sembler, le tour ouest du lac étant parsemé de résidences secondaires. Celle-ci a, enfin, emprunté le chemin du vieillissement.

Nous verrons, principalement ici, à identifier les groupes vulnérables de population ainsi que leur utilisation actuelle de parcelles du territoire.

2.3.1 Enfants d'âge primaire

Les écoles primaires sont situées à l'abord nord de la côte de l'Église. Elles desservent les classes de la maternelle à la 6^e année. Une immense cour est disponible pour les ébats récréatifs des écoliers à l'arrière des bâtisses.

Plus de la moitié des écoliers sont transportés par autobus scolaires. Cependant ceux qui ont à se rendre et revenir de l'école à pied doivent traverser à trois points précis dont deux sur la rue Principale (un premier à droite de l'église face à la marina et un deuxième à gauche de l'église et face à la maison gardant des personnes âgées). Ces enfants piétons ont leurs résidences principales dans les développements PrésFleuris et Bernier. Il n'y a actuellement aucun brigadier pour aider ces enfants.

2.3.2 Personnes âgées

Bernierville est un centre qui accuse une population vieillissante, en majorité sur la rue principale.

Cette population, outre les relations nécessaires de voisinage entre personnes du même âge, entretient des rapports d'activités avec un pôle socio-communautaire précis constitué par : l'église, le bureau de poste, la caisse populaire, la salle communautaire et les commerces environnants, ce qui suppose des traversées assidues de la rue Principale, parfois même jusqu'à plusieurs fois par jour.

La jonction de la côte de l'Église et de la rue Principale constitue un point particulièrement insécuritaire pour des piétons relativement marqués par l'âge, ou par quelqu'autre déficit.

2.3.3 Déficients mentaux en structure externe

Depuis 1960, la désinstitutionnalisation a eu comme conséquence la dissémination de personnes handicapées en pavillon ou en familles d'accueil à Bernierville et dans les alentours. Ceux qui sont installés dans le centre du village ont à interagir continuellement avec certains services: église, dépanneur ou autres. Leur degré d'autonomie permet mal de soustraire leur vulnérabilité aux différents risques de côtoyer une circulation lourde et rapide.

2.4 DÉVELOPPEMENT SOCIO-SPATIAL

On retrouve à Bernierville les parties de territoire identifiant trois étapes de développement, du traditionnel au plus récent.

La première est constituée par le noyau central: rue Principale et rues contiguës, services essentiels.

La deuxième, dite quartier des PrésFleuris, est un secteur résidentiel développé vers le nord-est depuis environ 20 ans.

La troisième et dernière partie, où prennent d'ailleurs place différentes infrastructures de loisirs, entoure la rue Bernier, est et ouest. C'est dans ce secteur que se retrouvent certaines jeunes familles.

2.5 DÉVELOPPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Divers regroupements socio-communautaires se sont organisés à Bernierville et y demeurent en activité. Ceux-ci sont principalement relatifs aux sexes et aux classes d'âge (Âge d'Or, Louveteaux, Jeannette, Fermières, Optimistes, etc.).

Le secteur des loisirs s'y est développé avec priorité durant les dernières années et compte aujourd'hui un Centre de loisirs, un terrain de jeux, un terrain de balle. Cet ensemble est situé entre la rue Principale et l'espace réservé au chemin de contour projeté.

Un autre pôle socio-communautaire est représenté par la salle sise au sous-sol de l'église où se déroulent des activités générées par les groupements identifiés.

Il est évident que ce secteur de développement reprend la même dimension que celle de la population générale, i.e. l'accent sur le vieillissement et la dynamique sociale conséquente spécifique légèrement stagnante. Ceci est d'ailleurs confirmé par le fait qu'une partie importante des employés de l'hôpital Saint-Julien, souvent des jeunes familles ayant élu domicile à l'extérieur, ne participe pas, ou bien peu, aux activités socio-communautaires de Bernierville.

3.0 PRÉVISION DES IMPACTS DU CHEMIN DE CONTOURNEMENT SUR LE CENTRE DE BERNIERVILLE

Des études existantes, à propos des impacts sociaux générés par des routes contournant les centre-villes, concluent que l'importance négative de ces impacts sont particulièrement observables dans les municipalités les moins peuplées et affectant davantage les commerces dits de transit. Par contre les impacts positifs, sur les populations vivant dans les municipalités contournées, ne semblent pas toujours se révéler aussi satisfaisants qu'on ne prévoyait ou ne l'espérait suite à la réalisation de tel type de projet.

3.1 LE CAS DE MÉTABETCHOUAN

3.1.1 Impacts sur les commerces

D'après une enquête-suivi menée dans la Ville de Métabetchouan, il s'avère que les impacts liés à la réalisation d'un contournement de cette municipalité se sont avérés négatifs principalement sur les commerces de transit, faisant disparaître, à plus ou moins long terme, des hôtels (2), restaurants ou snack bars (nombre difficile à préciser), des garages-stations d'essence (au moins 2).

Il demeure pourtant, selon des informateurs, que d'autres motifs peuvent expliquer la disparition simultanée desdits commerces, par exemple la personnalité du propriétaire, son approche de la clientèle qui fait que celle-ci tient à y revenir ou non, sa disponibilité et son accord pour de nouvelles technologies, etc.

Les commerces locaux s'en sont beaucoup mieux tirés. Certaines personnes notent même que leur commerce a pris de l'essor suite à ce projet et ceci malgré le fait de la récession qui a suivi. D'autres par contre avouent avoir dû assumer une diminution de leur chiffre d'affaires ($\pm 20\%$) durant les premières années suivant la réalisation du projet de contournement. Ceux-ci étaient établis sur la rue Principale.

Il semble certain, cependant pour la plupart des commerçants de ce type interviewés, que « *des commerces sur une rue principale remplie de trafic de transit et lourd et sans réel espace de stationnement pour les clients permanents, ne peuvent fonctionner positivement* ».

3.1.2 Impacts sur le tourisme

Suite à la réalisation du chemin de contour, l'apport touristique est demeuré stationnaire dans l'endroit. Il semble pourtant que cette situation est plus en conséquence de la sous-exploitation du lac en terme d'attrait et d'accueil pour les touristes que de la présence de la voie qui contourne ce secteur depuis environ 20 ans. Et que certaines catégories de touristes, recherchant le calme et la sécurité, pourront nécessairement nourrir l'envie d'y demeurer plus longtemps et d'y revenir.

En ce sens, le contournement s'avère sans effet. De son absence ou de sa présence n'est pas nécessairement dépendante l'évolution touristique d'un centre.

3.1.3 Impacts sur les populations résidentes

Quand aux résidents, ils se sentent bien à Métabetchouan. Pour y être nés, y avoir trouvé un emploi ou bien pour y être revenus s'installer même travaillant dans les environs ou encore, pour certains autres, une fois la voie de contournement finalisée.

On y rencontre peu de gens confinés à la cour arrière. Et peu d'inquiétude quand on possède des jeunes enfants ou la garde de personnes âgées. Chaque villageois interagit sans crainte avec les commerces, ou autres infrastructures. Bien que certains s'y plaignent encore du trafic qui devrait s'avérer plus tranquille, au moment de l'absence de camions, il semble que ce projet se soit avéré d'un positif certain pour la qualité de vie, principalement pour les populations plus âgées.

Enfin le centre-ville a revêtu, selon les personnes rencontrées, un aspect plus propre, plus accueillant.

3.1.4 Impacts sur la sécurité des voies d'accès et des infrastructures riveraines au contournement

Il demeure enfin que la concentration de services, commerciaux ou autres, sur les rues qui accèdent et traversent le chemin de contournement, particulièrement autour des points de jonction, ne va pas sans remettre en sécurité les personnes qui y interagissent.

En ce même sens la présence de l'hôpital, du cimetière et de l'aréna aux abords ouest de la voie de contournement, peut causer des problèmes importants de sécurité pour les personnes y accédant, des employés pour le centre hospitalier, personnes, souvent âgées, qui fréquentent le cimetière, et des jeunes l'aréna.

3.1.5 Expropriations dans le cadre du projet

Lors de la réalisation du projet de contournement, celui-ci prévoyant le moins possible d'accès riverains, on assistait à Métabetchouan à des cas de coupures sur des productions agricoles, impliquant que le nouveau projet sépare la résidence familiale du terrain d'exploitation et des bâtiments agricoles. Dans tels cas, les résidences ont été déplacées pour rejoindre le reste de l'exploitation. Il ne semble pas que cet ensemble de manoeuvres se soient effectuées sans réserver des effets négatifs sur les familles concernées.

Dans un autre secteur, à l'entrée de la municipalité, il se trouve des résidences qui rencontrent des problèmes d'inondation, durant certaines périodes de l'année. Selon les personnes concernées, ceci pourrait être dû au fait que le profil de la route de contournement s'est retrouvé plus élevé que prévu.

3.2 LE CAS DE BERNIERVILLE

3.2.1 Impacts sur les commerces

Une voie de contournement, à Bernierville, pourra créer des interférences négatives sur les commerces, particulièrement ceux de transit qui rencontrent déjà, d'ailleurs, des problèmes liés à leur duplication, leur triplication même.

Notamment pour ceux qui souffrent de la concurrence de commerces analogues plus accessibles, étant localisés par exemple aux extrémités de la municipalité donc plus faciles de fréquentation pour les véhicules de transit, la réalisation de ce projet pourrait en effet être dommageable. Enfin ce contournement ajouterait aux impacts négatifs de la présence, même dans un environnement plus éloigné, d'infrastructures commerciales plus compétentes au niveau du rapport qualité-prix pour certains types de produits consommés, produits d'alimentation par exemple.

Cependant ces impacts négatifs peuvent se retrouver tempérés du fait de la situation de ces commerces relativement équilibrée actuellement, c'est-à-dire leur clientèle parvenue à une certaine dimension suite aux interférences ci-avant décrites sur leur dynamique commerciale.

Il demeure pourtant possible de penser que les commerces locaux, de par leur nombre important pour une municipalité de petite taille, auront à subir des effets négatifs de ce projet de contournement.

Ces impacts seront sans doute atténués du fait que Bernierville dispose d'une certaine autonomie économique grâce à l'apport de son institution de soins de santé et de sa main d'oeuvre qui, même sans résider en permanence dans l'endroit, y consomme avec régularité. D'autre part la population actuelle dont le volume double au moins durant la saison estivale grâce aux villégiateurs installés autour du lac, constitue une garantie supplémentaire pour le maintien de ces commerces. Ceci ajouté aux activités générées par la présence du lac et qui attirent des consommateurs additionnels.

3.2.2 Accès aux services essentiels par des personnes plus vulnérables

L'accès aux services, souvent essentiels pour certains groupes de populations, ne peut que gagner avec la réalisation du chemin de contournement. Les enfants qui ont à marcher pour se rendre à l'école, ou bien pour prendre l'autobus, y trouveront nécessairement plus de sécurité. De même que les personnes âgées aux abords de la rue principale, pour se rendre aux salles de loisirs, bureau de poste, banques, ou chez des voisins, ainsi que les autres personnes manquant de quelque autonomie. Les handicapés mentaux désinstitutionnalisés appelés à interagir avec des points socio-communautaires spécifiques, et que le font actuellement inconscients du danger, du moins à ce qu'il semble, se retrouveront également avantagés par ce projet de route.

3.2.3 Impacts sur la qualité de vie des résidants

Il en est de même pour les résidents riverains à la rue Principale, et aux rues secondaires, qui pourront requérir de ce projet une nouvelle qualité de vie liée au calme et à la sécurité. Et se prêter avec plus d'aise aux différentes activités extérieures, l'été. Ils pourront se rendre faire leurs courses sans trop d'insécurité, entretenir avec plaisir des rapports avec leurs voisins, etc.

3.2.4 Voie d'accès de la voie de contournement au centre-ville

Un accès au centre-ville est prévu par le biais de la côte de l'Église. Ce secteur est dernièrement développé et continue de l'être, ce qui suppose la présence de jeunes familles donc de jeunes enfants. On retrouve d'ailleurs dans le secteur divers terrains réservés aux ébats juvéniles. À l'arrivée de sa jonction avec la rue Principale se retrouve le complexe des écoles primaires, donc des sorties pour enfants et des mouvements d'autobus scolaires, et diverses résidences.

Cette côte nous fait nécessairement penser à celle de Vallée-Jonction, servant d'accès de l'autoroute à la route 173, où s'est produit constamment jusqu'ici des accidents graves impliquant de la machinerie lourde.

3.2.5 Suivi à prévoir

Dans ce dossier il sera important, dans un premier temps, de réaliser un suivi des expropriations qui seront réalisées dans la partie où il est prévu un réaménagement des voies existantes. Et par ailleurs à la jonction de la voie de contournement et de la côte de l'Église.

Un suivi sur le terrain est ensuite prévu, visant à recueillir le témoignage des citoyens, lors de la construction.

Enfin un suivi après construction, au cours de quelques étapes de vérification des impacts prévus, de façon plus systématique auprès des commerces; suivi qui pourrait aller jusqu'à dix ans après la réalisation du projet de cette voie de contournement.

ANNEXE

INVENTAIRE DES COMMERCES - BERNIERVILLE

1- ALIMENTATION G. GARNEAU (AXEP)

943, RUE PRINCIPALE, COTÉ SUD
ALIMENTATION, SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

IMPACT NÉGATIF SUBI AVEC LA VENUE DES « HÉRITAGE » À VICTORIAVILLE ET THETFORD (ENTRE 10 ET 15 % DE BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES). AUTRE IMPACT IMPORTANT PRÉVU AVEC CONTOURNEMENT. MONSIEUR GARNEAU EST UN HOMME IMPORTANT À BERNIERVILLE, FONDATEUR DU CLUB OPTIMISTE. IL VEUT GARDER SON COMMERCE ENCORE 2 ANS, MAIS N'EST PAS D'ACCORD AVEC LE PROJET.

CLIENTÈLE LOCALE : QUASI ENTIER
CHALETS : 50 % (ÉTÉ)
AUTRES : - DE 5 %
HEURES D'OUVERTURE : 7 JOURS ET 2 SOIRS (JEUDI ET VENDREDI)
ÂGE DU COMMERCE : 14 ANS
ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 55 ANS
MAISON ATTENANTE : NON (RUE LABBÉ)

2- SHELL STATION SERVICE (CLAUDE BRETON)

969, RUE PRINCIPALE, SUD
VENTE D'ESSENCE

REMARQUES: IL NE CROIT PAS À LA RÉALISATION DU PROJET, CELUI-CI DATANT DÉJÀ DE PLUS DE 35 ANS. IL EST CERTAIN QUE L'IMPACT NÉGATIF DU CONTOURNEMENT POURRAIT ÊTRE IMPORTANT SUR SON COMMERCE. MAIS IL NE PEUT DIRE DANS QUELLE MESURE EXACTE.

CLIENTÈLE PASSANTE : ENVIRON 80 % FINS DE SEMAINE ÉTÉ ET ENVIRON 15 % LA SEMAINE
OUVERTURE : JOUR ET SOIR, 1 DIMANCHE SUR 3
ÂGE DU COMMERCE : 4 MOIS, L'A ACQUIS DE MONSIEUR GARNEAU, MARCHÉ AXEP, CELUI-CI AYANT DES DIFFICULTÉS MONÉTAIRES
ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 39 ANS
IL SEMBLE Y AVOIR UN EMPLOYÉ
MAISON ATTENANTE : NON

3- GARAGE MICHEL GIGUÈRE (ULTRAMAR)

909, RUE PRINCIPALE (SUD)
VENTE D'ESSENCE ET MÉCANIQUE GÉNÉRALE

REMARQUES: BAISSÉ PRÉVUE SUITE AU CONTOURNEMENT. IL S'AGIT D'UNE ENTREPRISE FAMILIALE, LES ÉPOUX SONT TOUS LES DEUX NATIFS DE L'ENDROIT. ILS DÉSIRENT CONSERVER LEUR COMMERCE. MADAME, QUE J'AI RENCONTRÉE, FAIT MENTION DU PROBLÈME RELIÉ AU TRAFIC EN TANT QUE RÉSIDANT.

CLIENTÈLE LOCALE : ENVIRON 50 %
PASSANTE : ENVIRON 25% TOURISME
CHALETS : RESTE
HEURES D'OUVERTURE : 7 JOURS - 6 SOIRS 1 DIMANCHE SUR 3
ÂGE DU COMMERCE : 4 1/2 ANS (L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE A VENDU POUR CAUSE DE SANTÉ)
ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 35 ANS
MAISON ATTENANTE : NON (VOISINE MAIS SÉPARÉE DU COMMERCE)

4- R. BINETTE DÉCOR (RENCONTRÉ MADAME)

792, RUE PRINCIPALE (SUD)

DÉCORATION

REMARQUES: TRÈS BON COMMERCE, CLIENTÈLE FAITE.
LE CONTOURNEMENT NE DÉRANGERA PAS.
ELLE EST PRÊTE À VENDRE SI ELLE
TROUVE UN PRIX INTÉRESSANT, VOULANT
PRENDRE SA RETRAITE.

CLIENTÈLE : MAJORITÉ LOCALE
CHALETs ÉTÉ : 20 - 25 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS,
SAMEDI A.M.
JEUDI-VENDREDI SOIRS,
NON DIMANCHE

ÂGE DU COMMERCE : 17 ANS

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 50-55 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI

PAS D'EMPLOYÉ DE L'EXTÉRIEUR

**5- CHAUSSURES JUVALU ENR.
(LÉO PERRAULT ET LUCILLE VIGNEAULT)**

CORDONNERIE, VENTE DE CHAUSSURES,
DÉPÔT NETTOYAGE DE VÊTEMENTS

653, RUE PRINCIPALE (SUD)

REMARQUES: ILS SONT RÉSIDENTS DANS L'ENDROIT
DEPUIS 2 ANS. LE POINT PROBLÉMA-
TIQUE PRINCIPAL DANS LE VILLAGE
EST LA COURBE DU BUREAU DE POSTE,
TOUT PROCHE DE LEUR COMMERCE
D'AILLEURS. EN TANT QUE RÉSI-
DANTS, LA SOLUTION DE CONTOURNEMENT
EST BONNE. ET NE JOUERA PAS NÉCES-
SAIREMENT SUR LEUR COMMERCE.

CLIENTÈLE LOCALE : SURTOUT (PRINCIPALEMENT
EMPLOYÉS DE L'HÔPITAL)
CHALETs : ÉTÉ 50 %
PASSANTE : - DE 10 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS,
SAMEDI, PAS DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 2 ANS

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 35-40 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI

6- FLEURISTE GISÈLE (FORTIER-BLANCHET)

FLEURS

689, RUE PRINCIPALE (SUD)

REMARQUES: NOUS AVONS RENCONTRÉ L'EMPLOYÉE.
ELLE PENSE QU'IL N'Y AURA PAS
D'IMPACT NÉGATIF SUITE AU CONTOUR-
NEMENT MAIS CELA RESTE ÉVIDEMMENT
À VÉRIFIER. PLUS INQUIÈTE DU FAIT
QU'IL Y AIT UNE AUTRE FLEURISTE
DANS LE VILLAGE.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
CHALETs : - 10 %
PASSANTE : - 10 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS,
HABITUELLEMENT PAS
DIMANCHE, JEUDI ET
VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : ENVIRON 7 ANS

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : ENVIRON 50 ANS

MAISON ATTENANTE : NON
(SEULEMENT DÉPANNAGE)

NOMBRE EMPLOYÉ : 1

<p>7- REMBOURREUR LEMAY</p> <p>REMBOURRAGE 1040, RUE PRINCIPALE (SUD)</p> <p><u>REMARQUES</u>: MONSIEUR LEMAY DOIT AVOIR UN TRÈS BON COMMERCE. IL NE PRÉVOIT PAS D'IMPACT NÉGATIF AVEC LE CONTOURNEMENT. IL PENSE MÊME QUE CELA PEUT AMÉLIORER LA SITUATION DU VILLAGE.</p>	<p>CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE CHALETS : ENVIRON 50 % L'ÉTÉ PASSANTE : TRÈS PONCTUELLE</p> <p>HEURES D'OUVERTURE : JOUR, SOIRS SUR DEMANDE, PAS LE DIMANCHE</p> <p>ÂGE DU COMMERCE : 18 ANS</p> <p>ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 47 ANS</p> <p>MAISON ATTENANTE : OUI</p>
<p>8- GARAGE RÉJEAN BOUTIN ENR.</p> <p>PEINTURE, DÉBOSELAGE 1128, RUE PRINCIPALE (SUD)</p> <p><u>REMARQUES</u>: IL Y A DEUX COMMERCE ATTENANTS, AVEC VENDEUR DE SCIES MÉCANIQUES (DESCRIPTION SUIVANTE, PETITS MOTEURS BOULARD). LE PROJET DE CONTOURNEMENT NE LE DÉRANGERA PAS.</p>	<p>CLIENTÈLE LOCALE : ENVIRON 90 %</p> <p>HEURES D'OUVERTURE : JOUR, SOIR DÉPENDANT DES COMMANDES, ET PAS DIMANCHE</p> <p>ÂGE DU COMMERCE : 14 ANS</p> <p>ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 36 ANS</p> <p>MAISON ATTENANTE : OUI (FAMILIALE)</p>
<p>9- PETITS MOTEURS BOULARD (DANIEL LAROSE)</p> <p>SCIES À CHAÎNE, RÉPARATION ET VENTE 1128, RUE PRINCIPALE (SUD)</p> <p><u>REMARQUES</u>: MONSIEUR LAROSE PRÉVOIT DES PROBLÈMES AU NIVEAU DE LA PUBLICITÉ POUR SON COMMERCE, DE MÊME QUE LA VISIBILITÉ, QUI IRONT DÉCROISSANTS AVEC LE CONTOURNEMENT. IL PRÉVOIT ENVIRON 15 % DE PERTE ÉVENTUELLE DE SON CHIFFRE D'AFFAIRE.</p>	<p>CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE CHALETS : (ÉTÉ) ENVIRON 50 % PASSANTE : ENVIRON 15 %</p> <p>HEURES D'OUVERTURE : JOUR VENDREDI SOIR SAMEDI P.M. ET DIMANCHE</p> <p>ÂGE DU COMMERCE : 4 ANS</p> <p>ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 28 ANS</p> <p>MAISON ATTENANTE : NON (CAMPAGNE)</p>

10- DÉPANNEUR FRANCINE (COUTURE)

DÉPANNEUR, BILLETS DE LOTERIE (VALIDATION)

717, RUE PRINCIPALE (SUD)

REMARQUES: MADAME A UN PEU PEUR DU CONTOURNEMENT, ELLE PRÉVOIT UNE BAISSÉ DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES. MAIS ELLE EST INTÉRESSÉE-À CE QUE CELUI-CI SE FASSE. À NOTER QUE SON COMMERCE SE RETROUVE DANS LA COURBE, FACE AU BUREAU DE POSTE.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
CHALETs : (ÉTÉ) ENVIRON 50 %
PASSANTE : ENVIRON 20 %

HEURES D'OUVERTURE : CONTINUELLEMENT

ÂGE DU COMMERCE : 4 ANS

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : ENVIRON 40 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI (FAMILIALE)

AU MOINS 1 EMPLOYÉE

11- BOUTIQUE MEGYLAINÉ (MADELEINE GRÉGOIRE)

LAINÉ ET MATÉRIEL DE BRICOLAGE, COMPTOIR SEARS

420, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: LE COMMERCE EST SUR LE COTÉ. MADAME NE PEUT PRÉVOIR SI LE CONTOURNEMENT AURA DES EFFETS NÉGATIFS SUR SON COMMERCE. CEPENDANT ELLE CONSTATE LA SITUATION DIFFICILE EN TANT QUE RÉSIDANT, SURTOUT AVEC JEUNES ENFANTS. ELLE NOTE QUE SOUVENT LES VÉHICULES EMPRUNTENT LE TROTTOIR, DONC QUE C'EST MIEUX QUAND IL Y EN A DE STATIONNÉS, NON SUR LE TROTTOIR.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
CHALETs : (ÉTÉ) ENVIRON 30 %
PASSAGE : ENVIRON 20 % PAR AN

HEURES D'OUVERTURE : JOURS, SAMEDI A.M., PAS DIMANCHE, JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 5 ANS (3 ANS SEARS)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 42 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI (LOGEMENT FAMILIAL)

PAS D'EMPLOYÉ DE L'EXTÉRIEUR

12- RESTAURANT RELAIS DU PÊCHEUR (MME G. POULIN)

RESTAURATION, TERRASSE (PETITE) ET SALLE DE RÉCEPTIONS

1134, RUE PRINCIPALE (SUD)

REMARQUES: MADAME A L'INTENTION DE VENDRE. ELLE VOIT LA VENUE DU CONTOURNEMENT DE FAÇON APPRÉHENSIVE. ELLE SE POSE DES QUESTIONS SUR LA PROVENANCE DE SA CLIENTÈLE, PRINCIPALEMENT LE MIDI. DANS LE VILLAGE, ON DIT QU'ELLE N'A RIEN FAIT POUR SE FAIRE, ET GARDER, UNE CLIENTÈLE, CONTRAIREMENT AUX PROPRIÉTAIRES ANTÉRIEURS.

CLIENTÈLE PASSAGE : AU MOINS 75 À 80% DU MOINS L'ÉTÉ

HEURES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS JUSQU'À 2 HEURES, VENDREDI ET SAMEDI 24 HEURES/JOUR

ÂGE DU COMMERCE : 3 ANS (VENTE POUR DÉPART DANS LE SUD)

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : ENVIRON 50 ANS

MAISON ATTENANTE : NON (AUTRE COTÉ DU LAC, CHALET)

EMPLOYÉS : 17 DONT 4 À PLEIN TEMPS

13- PÉTRO-CANADA (GRÉGOIRE)

STATION D'ESSENCE ET MÉCANIQUE GÉNÉRALE
340, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: LE CONTOURNEMENT AURA UN EFFET NÉGATIF IMPORTANT, SELON L'EMPLOYÉ RENCONTRÉ. CELA VA ENCORE FAIRE EN SORTE QUE LE PRIX DES COMMERCES VA BAISSER. LUI MÊME EST INTÉRESSÉ À ACHETER CE COMMERCE, LE PROPRIÉTAIRE ÉTANT PRÊT À PRENDRE SA RETRAITE, MAIS PAS À N'IMPORTE LEQUEL PRIX.

IL SEMBLE QUE LE COMMERCE N'A PAS CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE, DANS LE PASSÉ, MAIS QUE LA COMPAGNIE DISTRIBUTRICE A CHANGÉ.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITÉ
CHALET : ÉTÉ 35 %
PASSANTE : 25 % ÉTÉ

HEURES D'OUVERTURE : JOURS ET SOIRS,
1 DIMANCHE SUR 3

ÂGE DU COMMERCE : 36 ANS

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 58 ANS

MAISON ATTENANTE : NON
(2 MAISONS VOISINES)

14- BOUCHERIE GARDNER

BOUCHERIE, ÉPICERIE LICENCIÉE
465, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: IL NE PRÉVOIT PAS D'IMPACT IMPORTANT, PEUT-ÊTRE UNE PETITE BAISSÉ DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES.

CLIENTÈLE LOCALE : EN MAJORITÉ
PASSANTE : - DE 5 %

HEURES D'OUVERTURE : JOURS EXCEPTÉ
DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 10 ANS
(DE PÈRE EN FILS)

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 33 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI

1 EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL

15- CHEZ ROSE LATULIPPE ENR.

FLEURS, JOUETS, CADEAUX
390, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: IL S'AGIT DE LA PROPRIÉTÉ DE DEUX SOEURS, QUI ONT REPRIS LE COMMERCE DE LEUR PÈRE. C'EST EN HIVER, PRINCIPALEMENT, QUE LA BAISSÉ AU NIVEAU DU CHIFFRE D'AFFAIRES DUE AU CONTOURNEMENT, POURRA SE FAIRE LE PLUS SENTIR. L'ÉTÉ LEUR APPORTE DE LA CLIENTÈLE PASSANTE AU MOMENT OÙ IL Y A TOUJOURS VENTE TROTTOIR (I.E. EFFETS EN ÉTALAGE SUR LE TROTTOIR).

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
CHALET : ÉTÉ 50 %
PASSANTE : ÉTÉ 10 %

HEURES D'OUVERTURE : JOURS EXCEPTÉ
DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 1 AN (MAIS EXISTAIENT
AVANT CELUI DES FLEURS
DEPUIS 11 ANS ET
CELUI DES CADEAUX
DEPUIS 27 ANS)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 30-35 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI (POUR PARENTS DES
PROPRIÉTAIRES)

PAS D'EMPLOYÉ EXTERNE

16- **ÉPICERIE COOP** (LAFOND: GÉRANT)

ALIMENTATION, BIÈRE ET VINS

564, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: M. LAFOND EST OPPOSÉ AU PROJET. MAIS COMME IL REPRÉSENTE LA POPULATION (COOPÉRATIVE), C'EST DIFFICILE POUR LUI DE SE PRONONCER OFFICIELLEMENT. IL SUBIRA UN IMPACT CERTAIN QUOIQU'IL NE SE PRONONCE PAS VRAIMENT NÉGATIVEMENT SUR LE SUJET. IL AFFIRME PAR CONTRE AVOIR UNE BAISSÉ LA PREMIÈRE ANNÉE DE SON DÉMÉNAGEMENT DE LOCAL. IL ÉTAIT DANS UNE PETITE BÂTISSE, DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA RUE, SANS STATIONNEMENT.

IL AVOUE MÊME VOULOIR ACHETER L'AUTRE MARCHÉ D'ALIMENTATION, AXEP.

DANS L'ENDROIT, LES TÉMOIGNAGES FONT CEPENDANT SAVOIR QUE LA COOP A DES DIFFICULTÉS VENANT:

- 1) DES « HÉRITAGE »,
- 2) DU DÉMÉNAGEMENT, ET
- 3) EN AURA DU CONTOURNEMENT À VENIR.

CLIENTÈLE LOCALE : 90 %
CHALETs : ÉTÉ 50 %
PASSANTE : 10 %

HEURES D'OUVERTURE : COMME DÉPANNEURS

ÂGE DU COMMERCE : DEPUIS 1929 (DEPUIS 6 ANS SOUS SA PRÉSIDENTE)

ÂGE DU GÉRANT : 44 ANS

MAISON ATTENANTE : NON

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 15 DONT 4
À TEMPS PARTIEL

NOTE: ON REMARQUE QU'IL Y A ÉGALEMENT UN COMMERCE DE VÊTEMENTS DANS LE MÊME BÂTIMENT.

17- **MEUBLES DUBOIS** (MME DUBOIS)

MEUBLES ET ÉLECTRO-MÉNAGERS

335, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: MADAME DIT QUE SON COMMERCE EST BON, QU'ELLE N'A PAS GRANDE INQUIÉTUDE QUOIQU'UNE CERTAINE BAISSÉ SOIT PROBABLE AVEC LA VENUE DU CHEMIN DE CONTOUR. ELLE MÊME TRAVAILLE, À TEMPS PARTIEL, À L'HÔPITAL.

CLIENTÈLE LOCALE-RÉGIONALE: MAJORITAIRE
QUELQUES CHALETs
L'ÉTÉ
PEU DE CLIENTÈLE
PASSANTE

HEURES D'OUVERTURE : JOURS EXCEPTÉ LE
DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 25 ANS
(DE PÈRE EN FILS)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 42 ANS

MAISON ATTENANTE : NON (3^E AVENUE)

PAS D'EMPLOYÉ EXTÉRIEUR

18- J.S. LAROCHELLE ENR (MAIRE)

JOUETS, PAPETERIE

370, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: LE CONTOURNEMENT NE SERA PAS
NÉCESSAIREMENT NÉGATIF POUR CE
COMMERCE.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
PASSANTE : - DE 10 %

HEURES D'OUVERTURE : LES JOURS
EXCEPTÉ SAMEDI P.M.
ET DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 30 ANS
(DE PÈRE EN FILS)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : ENVIRON 50 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI

19- QUINCAILLERIE SAINT-FERDINAND
(RAYMOND DUBOIS)

QUINCAILLERIE AU DÉTAIL

476, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: UN IMPACT POSITIF EST ÉVENTUEL-
LEMENT PRÉVU PAR CE PROPRIO. UNE
VOIE DE CONTOUR PEUT S'AVÉRER
MIEUX POUR CERTAINS COMMERCES.
PUIS IL N'EN EST PLUS CERTAIN:
IMPACTS POSITIFS OU NÉGATIFS,
C'EST À VOIR.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITÉ
CHALET : ÉTÉ 20 %
PASSANTE : - DE 5 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 8 ANS

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 35 ANS

MAISON ATTENANTE : OUI

EMPLOYÉS : 2 À TEMPS PLEIN

20- TERRAIN DE CAMPING (FERNAND DION)

CLIENTÈLE SAISONNIÈRE, CAPACITÉ DE 52 ROULOTTES

SITUÉ ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE BERNIERVILLE,
SUR LA ROUTE 265, ET CELLE DE HALIFAX-SUD.

REMARQUES: MONSIEUR DION NE PRÉVOIT PAS ÊTRE
DÉRANGÉ PAR LE CHEMIN DE CONTOUR,
OU BIEN PEU. IL EST EN LOCATION
POUR SON COMMERCE. IL DIT DEVOIR
PRENDRE DES INFORMATIONS POUR AVOIR
SON ENSEIGNE PUBLICITAIRE SUR LE
CONTOURNEMENT.

CLIENTÈLE D'HABITUÉS : QUASI 100 %
PASSANTE : PEU 5 %

ÂGE DU COMMERCE : 14 ANS
(ANCIENS PROPRIÉ-
TAIRES RETRAITÉS)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : 46 ANS

MAISON ATTENANTE : NON (VICTORIAVILLE)

21- BIJOUTERIE SYLVIE (SYLVIE BROCHU)

BIJOUX ET CADEAUX

415, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: SA SOEUR M'A RÉPONDU. IL Y AURA PEUT-ÊTRE IMPACT NÉGATIF DU CONTOURNEMENT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. LA PROPRIÉTAIRE, QUI DOIT DÉMÉNAGER PROCHAINEMENT, ÉTANT EN BAIL AVEC LA CAISSE POPULAIRE QUI VEUT RÉCUPÉRER SON TERRAIN POUR UN STATIONNEMENT, VOUDRAIT AVOIR LA CHANCE QUE SON DÉMÉNAGEMENT COÏNCIDE AVEC LE CHANTIER DU CONTOURNEMENT.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE
PASSANTE : ENTRE 5 ET 10 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS JOURS SEMAINE
ET SAMEDI A.M.,
JEUDI-VENDREDI SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 5 1/2 ANS (L'ANCIEN
PROPRIÉTAIRE A VENDU
POUR RETRAITE)

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES : ENVIRON 35 ANS

MAISON ATTENANTE : NON

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 1 À PLEIN TEMPS ET
2 À TEMPS PARTIEL

22- RESTAURANT ARC EN CIEL (LOUISE FRÉCHETTE)

RESTAURATION, ALCOOL

215, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: ELLE A BEAUCOUP DE CLIENTÈLE QUI VIENT DE VIGNEAULT (ENTREPRISE DE BOIS À LA ROUTE LANGLOIS) ET DE L'HÔPITAL. CÉPENDANT ELLE PRÉVOIT UN IMPACT NÉGATIF, SANS VRAIE MESURE. ELLE DIT QUE SON COMMERCE EST TRÈS BON.

CLIENTÈLE LOCALE : QUASI ENTIÈREMENT
CHALET : ÉTÉ 25 %
PASSANTE : - DE 10 %

HEURES D'OUVERTURE : TOUS JOURS ET SOIRS

ÂGE DU COMMERCE : 3 ANS

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 39 ANS

MAISON ATTENANTE : NON (RUE LABBÉ)

EMPLOYÉS : 4 À PLEIN TEMPS ET
ENVIRON 6 TEMPORAIRES
(ÉTÉ)

23- CANTINE SUR LE BORD DU LAC

(CENTRE SUR LA MARINA)

REMARQUES: POUR LUI LE CONTOURNEMENT VA ÊTRE POSITIF.

CÉPENDANT IL HABITE DANS LE RANG 6 ET IL DIT QUE LE CONTOURNEMENT AURAIT DÙ PASSER LÀ. IL SEMBLE PRÉVU UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (PEUT-ÊTRE SECONDAIRE) ENTRE LE CHEMIN DE CONTOUR ET LE 6^E RANG, LE PROPRIÉTAIRE ÉTANT UN PROMOTEUR.

CLIENTÈLE PRÉVUE : VILLAGE ET CHALET

OUVERTE DEPUIS 2 SEMAINES

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : ENVIRON 55 ANS

COMMERCE SAISONNIER, POUR 4 OU 5 MOIS L'ÉTÉ

COMMERCE FAMILIAL, POUR L'ÉTÉ PROCHAIN, IL PRÉVOIT ÉVENTUELLEMENT OUVRIR UN TOUR DE LAC PAYANT SUR PONTON.

24- PHARMACIE QUINTON (ROLAND)

PRESCRIPTIONS ET AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES
187, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: SELON MONSIEUR QUINTON, IL S'AGIT D'UN PROJET JUSTIFIÉ. LA ROUTE EST PROBLÉMATIQUE, SURTOUT DANS LE SECTEUR DU BUREAU DE POSTE. IL NE PRÉVOIT PAS D'IMPACT NÉGATIF SUR SON COMMERCE. MAIS IL DOUTE ÉGALEMENT QUE LE PROJET SE RÉALISE DANS UN AVENIR PROCHAIN.

CLIENTÈLE LOCALE : MAJORITAIRE,
TRÈS PEU DE PASSANTS

HEURES D'OUVERTURE : JOURS 12H00 À 21H00
SAUF SAMEDI À 17H00

ÂGE DU COMMERCE : 12 ANS

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : ENVIRON 35 ANS

3 EMPLOYÉS DONT 1 À TEMPS COMPLET

MAISON ATTENANTE : OUI (SOUS-SOL)
LATÉRALEMENT DES
BUREAUX DE MÉDECIN

25- CANTINE LA CAROTTE (CHRISTIAN DUBOIS)

FAST FOOD

193, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: PRÉVOIT UNE DIMINUTION IMPORTANTE DE LA CLIENTÈLE DANS SON COMMERCE, SUITE AU CONTOURNEMENT, DE 15 À 20 %. CELA SEMBLE BEAUCOUP POUR LUI, CE QUI LE REND UN PEU AGRESSIF. IL REMET ÉGALEMENT LE PROJET EN QUESTION.

CLIENTÈLE PASSANTE PLUS FORTE, SEMBLE-T-IL (ENVIRON 20 %), COMME CLIENTÈLE LOCALE (20 %)

COMMERCE SAISONNIER : OUVERT DEPUIS 10 MOIS

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 30-35 ANS

HEURES D'OUVERTURE : 7 JOURS/SEMAINE (7H00
À 21H00 (SEMAINE) ET
À 23H00 (FIN SEMAINE)

MAISON ATTENANTE : NON (ROULOTTES)

EMPLOYÉS : COUPLE + 1 EMPLOYÉ
À TEMPS PARTIEL

26- MANOIR DU LAC (PROPRIÉTAIRE
NATIONALITÉ SUISSE)

MOTEL (8 UNITÉS) ET RESTAURANT (SALLE À MANGER
SUR RÉSERVATIONS SEULEMENT)

ROUTE 265 DIRECTION HALIFAX-SUD

REMARQUES: IL NE PRÉVOIT AUCUN PROBLÈME AVEC
LE CONTOURNEMENT, AYANT DÉJÀ UNE
CLIENTÈLE CERTAINE.

ON DIT CEPENDANT, DANS LE VILLAGE, QUE SA
CLIENTÈLE DIMINUERAIT, PAR LE FAIT

- 1) DE LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE SES
MOTELS, ET
- 2) DE LA DÉGRADATION DE L'ACCUEIL DU PROPRIÉ-
TAIRE, CELUI D'AVANT ÉTANT MIEUX.

ON CRITIQUE ÉGALEMENT LA CUISINE DE SON ÉTA-
BLISSEMENT. IL SEMBLE QU'IL AURAIT BEAUCOUP
PLUS DE CLIENTÈLE, RIEN QU'EN RÉNOVANT SA
STRUCTURE.

IL PRÉVOIT S'INFORMER POUR AVOIR SA PUBLICITÉ
SUR LE CONTOURNEMENT.

CLIENTÈLE RÉGIONALE EXISTANTE : MAJORITAIRE
PASSANTE : - DE 10 %
SURTOUT L'ÉTÉ

ÂGE DU COMMERCE : SOUS SA PROPRIÉTÉ
DEPUIS 4 ANNÉES

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : ENVIRON 50 ANS

AUCUN EMPLOYÉ HORMIS SA FEMME ET LUI

27- FRUITS ET LÉGUMES (CANTINE)
(RENCONTRÉ LE GARÇON DU PROPRIO)

FRUITS ET LÉGUMES, CRÈME GLACÉE, PRÉPARATION DE
CUISINE DIVERSE

193, RUE PRINCIPALE (DIRECTION NORD)

REMARQUES: IL EST PRÉVU, POUR CE COMMERCE, UN
IMPACT NÉGATIF CERTAIN.

SURTOUT CLIENTÈLE DU VILLAGE, ET DES CHAETS
L'ÉTÉ

COMMERCE SAISONNIER, OUVERT 4 OU 5 MOIS L'ÉTÉ

COMMERCE FAMILIAL ET L'EMPLOYÉE À TEMPS COMPLET

ÂGE DU COMMERCE : 6 ANNÉES

OUVERT TOUS LES JOURS ET SOIRS
JUSQU'À 23H00 AU PLUS TARD

28- BAR LAKE SIDE (LUC ALLAIRE)

(J'AI PARLÉ À UNE EMPLOYÉE)

BAR SALON, PARFOIS SPECTACLES.

365, RUE PRINCIPALE (NORD)

REMARQUES: PAS DE PERTE DE CLIENTÈLE PRÉVUE
AVEC CONTOURNEMENT. COMMERCE AVEC
BON ESPACE DE STATIONNEMENT, CE
QUI EST IMPORTANT.

ÂGE DU COMMERCE : 20 ANS

ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 48 ANS

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 4 DONT
3 À PLEIN TEMPS

LOGEMENT EN HAUT POUR 1 EMPLOYÉ

CLIENTÈLE LOCALE, PEU DE TRANSIT

<p>29- ECONOSPORT (MARCEL LESSARD)</p> <p>(RENCONTRÉ ÉPOUSE ET EMPLOYÉ: INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENTS)</p> <p>CHASSE, PÊCHE, ÉQUIPEMENT SPORT, MOTEURS ET CHALOUBE (VENTE ET LOCATION)</p> <p>3183, ROUTE 265 (NORD)</p> <p><u>REMARQUES:</u> AUPARAVANT LE COMMERCE ÉTAIT, SEMBLE-T-IL, SUR LA RUE PRINCI- PALE, CE QUI ÉTAIT PLUS DIFFICILE À CAUSE DU TRAFIC ET DU MANQUE DE STATIONNEMENT. MADAME NE PEUT SE PRONONCER SUR L'ÉVENTUEL IMPACT NÉGATIF DU CHEMIN DE CONTOURNEMENT.</p>	<p>CLIENTÈLE RÉGIONALE : INCLUANT LOCALE 80 % PASSANTE : ENVIRON DE 4 À 5 %</p> <p>HEURE D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS, JEUDI-VENDREDI SOIRS, DIMANCHE POUR LOCATION DE CHALOUPES, ETC.</p> <p>MAISON ATTENANTE : OUI (AU-DESSUS)</p> <p>ÂGE DU COMMERCE : 21 ANS ET 11 ANS SUR CE NOUVEL EMPLACEMENT.</p> <p>ÂGE DU PROPRIÉTAIRE : 42 ANS</p> <p>1 EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL, PLUS COUPLE</p>
<p>30- BOUTIQUE D'ANTIQUITÉS</p> <p>750, RUE PRINCIPALE (VOISIN SUD DU BUREAU DE POSTE)</p>	<p>BOUTIQUE FERMÉE QUAND J'Y SUIS ALLÉE</p>
<p>31- COIFFURE MARY LYNN</p> <p>983, RUE PRINCIPALE (SUD)</p>	<p>PAS DE RÉPONSE</p>
<p>32- RAYMOND BRETON INC.</p> <p>(CIE DE TRANSPORT, FRÈRE DE BRETON SHELL)</p> <p>FACE AUX ENTREPRISES SAINT-FERDINAND, DONC FACE AU 1035</p>	<p>PAS DE RÉPONSE</p>
<p>33- ENTREPRENEUR LAMOTHE</p> <p>(CONTRACTUEL POUR ROUTE, PAR EXEMPLE, À CÔTÉ DES ENTREPRISES SAINT-FERDINAND)</p>	<p>N'AI PU Y ALLER</p>
<p>34- CONFECTION SAINT-FERDINAND</p> <p>(À CÔTÉ DE LA CANTINE CAROTTE ET DE FRUITS ET LÉGUMES)</p>	<p>JE SUIS ALLÉE, C'ÉTAIT OUVERT MAIS IL N'Y AVAIT PERSONNE À L'INTÉRIEUR. IL SEMBLE QUE CE SOIT EN AMÉNAGEMENT, BEAUCOUP DE TISSU ÉTANT SUR PLACE EN BALLOTS, OU BIEN EN DÉMÉNAGEMENT.</p>

<p>35- BOUTIQUE ELLE ET LUI (VÊTEMENTS PRÊTS À PORTER) (À CÔTÉ DU 305) IL S'AGIT DU PRINCIPAL MAGASIN DE VÊTEMENTS DU VILLAGE, AVEC CELUI DU BLOC COOP</p>	<p>PAS RENCONTRÉ</p>
<p>36- BOUTIQUES DE VÊTEMENTS (BÂTISSE DE COOP) IL S'AGIT D'UNE MINUSCULE BOUTIQUE, JE CROYAIS MÊME QUE C'ÉTAIT LE GENRE "TROTTOIR", DONC PASSAGER.</p>	<p>AI VU MAIS NON ENTREVUE</p>
<p>37- ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DIRECTION NORD, VERS LA PHARMACIE</p>	<p>PAS RENCONTRÉ NI LOCALISÉ AVEC PRÉCISION</p>
<p>38- AUTRE CANTINE (PRÈS LAKE SIDE)</p>	
<p>39- AUTRE SALON DE COIFFURE (MASCULIN SEMBLE-T-IL VERS LE NORD) (YVES GAGNON BARBIER)</p>	

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 049 223